

Arrêté 08-1815 2008-06-02 PR/PM

Arrêté portant mise en place d'un Comité interministériel de Crise

Texte en vigueur

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°559/PR/2008 du 15 avril 2008, portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n°634/PR/PM/2008 du 23 avril 2008, portant nomination des membres du Gouvernement.

Article 1^{er}: Il est mis en place un Comité Interministériel de crise consécutive à la flambée des prix des produits alimentaires de première nécessité.

Article 2: Le Comité Interministériel de crise a pour mission de:

1. réfléchir sur la flambée des prix des produits de première nécessité ;
2. rechercher et proposer des mesures urgentes à l'effet de juguler la crise ;
3. suivre la mise en oeuvre des mesures préconisées.

Article 3: Le Comité Interministériel de crise est composé comme suit:

Président: Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat.

Membres:

1. Ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement ;
2. Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique ;
3. Ministre des Finances et du Budget ;
4. Ministre de l'Economie et du Plan ;
5. Ministre de la Santé Publique ;
6. Ministre de l'Action Sociale, de la Solidarité et de la Famille ;
7. Ministre Chargé des Droits de l'Homme et des Promotions des Libertés ;
8. Ministre Secrétaire Général du Gouvernement, Chargé des Relations avec l'Assemblée Nationale ;
9. Secrétaire d'Etat à l'agriculture, Chargé de la Formation Professionnelle et de la Sécurité Alimentaire ;
10. Secrétaire Général de la Présidence de la République.

Article 4: Le Comité Interministériel de crise peut faire appel à toute personne susceptible de l'aider dans sa mission.

Article 5: Le présent Arrêté qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera communiqué partout où besoin sera.

Signature : le 2 juin 2008

Youssouf Saleh Abbas, Premier Ministre, chef du Gouvernement.

Version 1

Date de début : 2 juin 2008

Origine : Banque Tchadienne de Données Juridiques

Émetteur : TCHAD

Étendue : Nationale

Nombre d'articles : 5

Texte répertorié dans les domaines :

- FIRM Droit commercial, des sociétés, etc.
 - DROIT ÉCONOMIQUE

- FIRM Droit commercial, des sociétés, etc.
 - DROIT ÉCONOMIQUE
 - Réglementation des prix